

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DES COMMUNICATIONS.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 883.238

**Pince articulée pour stylographes, porte-mines ou objets analogues.**

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE résidant en France (Seine).

Demandé le 13 février 1942, à 11^h 50^m, à Paris.

Délivré le 22 mars 1943. — Publié le 28 juin 1943.

La présente invention a pour objet une pince ou agrafe, applicable principalement, mais non exclusivement, aux stylographes, porte-mines ou objets analogues, autrement dit un organe se fixant par exemple sur le capuchon du stylographe, et permettant d'assujettir celui-ci dans la poche par exemple, en serrant l'étoffe de la poche entre la pince et le corps du stylographe.

Le but de l'invention est de réaliser une pince ou agrafe d'un fonctionnement sûr et permettant une grande élégance de forme.

La nouvelle pince est du type des pinces comprenant un levier articulé autour d'un axe rendu solidaire du corps du stylographe; ce levier est rappelé par un dispositif à ressort qui, au repos, le maintient appliqué en position de serrage, sur le corps du stylo et sur l'étoffe interposée. Ce même dispositif à ressort permet à l'utilisateur d'ouvrir largement la pince, avec deux doigts et provoque un arrêt net de l'ouverture de la pince pour un angle d'ouverture déterminé.

Le mécanisme est réalisé comme suit : le levier de la pince qui constitue l'organe de serrage proprement dit est un levier pivotant autour d'un axe perpendiculaire à l'axe du stylographe; cet axe de pivotement convenablement fixé à la partie supérieure du levier-pince supporte une racine coudée, placée entre le levier-pince et le capuchon sur lequel la pince est montée. Les deux

branches de la racine coudée sont à peu près à angle droit; l'une des branches est sensiblement perpendiculaire au levier de la pince, elle constitue la racine encastrée de la pince; elle s'encastre et se fixe par tout moyen approprié dans le capuchon du stylographe, perpendiculairement à l'axe de celui-ci. La seconde branche de la racine coudée est reliée élastiquement au levier de la pince par une ou plusieurs lames flexibles de section appropriée.

Ces lames sont fixées sur l'une des deux pièces susdites : levier-pince ou racine coudée et prennent appui sur l'autre de manière à provoquer la fermeture de la pince et à serrer le tissu de la poche où l'on place le stylographe.

Les lames élastiques sont fixées par exemple par une de leurs extrémités à l'extrémité libre du levier-pince; leur autre extrémité est libre et appuyée sur l'extrémité libre de la racine coudée : la pression qu'elles exercent sur celle-ci quand on ouvre la pince tend à rappeler le levier-pince contre le capuchon du stylo, en position sensiblement parallèle à l'axe du stylographe.

Ce dispositif très simple présente le grand avantage de permettre de réaliser une pince de grande élégance; car tout l'ensemble de ses organes : racine coudée avec la partie de la racine émergeant de l'objet, pivots ou axes nécessaires au pivotement, et lames

Prix du fascicule : 13 francs.

flexibles peuvent être entièrement dissimulés dans le levier-pince, lequel peut recevoir à cet effet toute forme appropriée. De plus, la pression nécessaire sur le tissu est très faible si l'on termine l'extrémité libre du levier-pince par une pointe au lieu de la boule usuelle dans les agrafes de stylographes. Avec deux doigts l'usager ouvrira largement la pince ainsi construite et pourra dégager le stylographe sans qu'aucun frottement ne s'exerce sur l'étoffe et en provoque l'usure.

La fixation de la racine coudée sur l'objet à maintenir peut se réaliser de toute autre façon que celle qui vient d'être décrite.

Bien entendu le dispositif qui fait l'objet de l'invention ne s'applique pas exclusivement aux stylographes, porte-mines et objets

analogues; il peut être employé pour fixer d'une façon amovible, sur une surface de nature quelconque, un objet quelconque.

RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet une pince principalement pour stylographes, porte-mines ou analogues formée par une racine se fixant dans l'objet à maintenir et sur laquelle un levier ou branche de pince se trouve articulé comme une charnière; la fermeture de cette branche de pince est obtenue par une ou plusieurs lames de ressort, dont une extrémité est fixée sur cette branche ou sur la racine et dont l'autre extrémité appuie sur la racine ou sur la branche de pince pour en provoquer la fermeture.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
STYLOMINE.